

ABONNEMENT.

En un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 8

En un an... 25 fr.
Six mois... 15
Trois mois... 8

ON S'ABONNE :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A. EWIG,
Rue Tailbout, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 50 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la reproduction,
avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAYAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

21 Août 1877.

Bulletin politique.

En attendant la bataille à coup de scrutin, nous avons la bataille à coup de discours. Pour se consoler de l'accueil chaleureux fait par les autorités et les populations de l'Ouest au Maréchal, les républicains et radicaux ont eu les discours de l'adjoint au maire et du président du tribunal de commerce d'Evreux ; ils ont, l'un et l'autre, tenu un langage qui cause la plus vive satisfaction à toutes les feuilles républicaines et radicales. Cet adjoint au maire d'Evreux se nomme M. CORBEAU, nom de bien mauvaise augure pour la République.

Quant au président du tribunal de commerce d'Evreux, qui a cherché à faire entendre au Maréchal que le ralentissement des affaires tenait à l'acte du 16 Mai, ce président a été formellement désavoué et par les renseignements contenus dans le discours de M. Pouyer-Quertier, très-compétent dans ces matières, et aussi par le président du tribunal de commerce de Bernay, qui a énergiquement protesté contre les assertions de son collègue d'Evreux.

Pendant tout le voyage du Maréchal, nous voyons en très-grande majorité les autorités municipales, les présidents des conseils généraux, toutes les autorités civiles, religieuses, militaires, industrielles, s'associer à la politique du Maréchal et lui recommander d'en achever l'exécution, pour épargner au pays l'anarchie sociale dans laquelle le précipiterait inévitablement le triomphe de la coalition des gauches.

Le président du tribunal de commerce d'Evreux a demandé au Maréchal un gouvernement complet, c'est-à-dire un conseil exécutif appuyant sur un Parlement élu.

Le Maréchal, en répondant très à propos à ce compère des gauches, lui a fait observer qu'il n'y avait point de stabilité possible avec l'abaissement du pouvoir devant les prétentions excessives d'une des deux Chambres ; le Maréchal a remis à sa place le président du tribunal de commerce d'Evreux, car, avec la Constitution du 25 février 1875, il ne peut pas y avoir de gouvernement complet sans l'accord du pouvoir et des deux Chambres. Si l'une des deux prétend imposer sa domination, c'est elle qui viole la Constitution.

M. Gambetta, qui ne peut faire que des discours de huit colonnes grand format et petit texte, a déclamé, à Lille, pendant plus de deux heures, pour accuser le Maréchal et ses ministres de violer la loi et la Constitution.

Toute la filandreuse faconde du chef des gauches ne parviendra pas à dénaturer la situation qu'elles ont prise, situation absolument contraire à la Constitution qu'elles ont volée ; et quand M. Gambetta termine sa harangue séditieuse, en déclarant au Maréchal qu'après la réélection de la majorité républicaine et radicale, il faudra se soumettre ou se démettre... le chef des gauches, par cette menace, se met lui-même hors la loi, car il viole impunément la Constitution, qui veut l'accord des trois pouvoirs et maintient le maréchal de Mac-Mahon comme chef de l'Etat jusqu'en 1880.

Le Maréchal, sans faire de si longues

phrases, est donc bien plus sur le terrain constitutionnel, quand il déclare à maître Corbeau, adjoint d'Evreux, que la « crise actuelle cessera lorsque la sagesse du pays aura, par le choix de mandataires nouveaux, rétabli l'accord un instant troublé entre les pouvoirs publics. »

Chronique générale.

Hier lundi s'est ouverte la session d'août des conseils généraux. On sait que cette session sera à peu près nulle. Les assemblées départementales sont dans l'impossibilité de remplir cette fois leur mandat. Elles ne peuvent ni discuter, ni établir leur budget.

Toutes les affaires locales, même les plus urgentes, en éprouveront un retard forcé. Mais le pays sait que la responsabilité de ce retard retombe exclusivement sur les 363, qui ont obstinément refusé de voter les contributions directes de 1878.

Il se confirme aujourd'hui d'une manière certaine qu'après son voyage en Normandie, le Maréchal se rendra dans la Touraine, dans la Gironde et dans la Dordogne.

Le voyage du Maréchal à Tours serait déjà fixé, d'accord avec le préfet d'Indre-et-Loire, au samedi 8 septembre prochain.

Toute la presse radicale, les Débats en tête, publie le discours de M. Gambetta et, naturellement, applaudit à outrance la phraseologie, aussi sonore que creuse, de l'ancien balconnier.

Mais aucun, pas même la République française, ne prend la défense du leader radical contre les accusations si nettes portées par M. Ordinaire. Pour peu que ce silence se prolonge, on sera en droit de dire que l'accusation est vraie. Allons, M. Gambetta, au lieu de discourir, rendez vos comptes.

Le Président de la République est arrivé à Cherbourg samedi soir. La ville était remplie de visiteurs accourus de tous les points du département et qui se sont rangés sur le passage du Maréchal, le long du parcours, jusqu'à la préfecture maritime.

A neuf heures, un feu d'artifice a été tiré sur la place Napoléon.

Dimanche, le Président de la République a reçu les autorités dans le salon de la préfecture maritime, et a entendu à l'église de la Trinité la messe, qui a été dite par M^r Germain, évêque de Coutances.

Dimanche soir, à 7 heures, un grand dîner a été donné à l'Hôtel-de-Ville de Cherbourg et a été suivi d'une réception officielle à 9 heures.

Hier lundi, le Maréchal a visité l'arsenal, les casernes et l'hôpital maritime. Il a assisté à cinq heures au lancement du navire de guerre le Fulminant.

A dix heures du soir, départ pour Paris. Le montant des souscriptions particulières, devant subvenir aux frais de réception, se sont élevés à 42,000 francs.

On lit dans la Défense :
M. Gambetta promettait hier plus de 400 sièges à ses sujets.

Ce n'est pas le langage qu'il tient à ses intimes. On nous conte l'anecdote suivante.

Il y a peu de jours, M. Gambetta dans un cercle familial, disait :

« Dès maintenant, nous avons perdu cinquante ou soixante sièges. C'est assez : il faut que cela s'arrête. »

ENCORE UN PRÉCIEUX DOCUMENT.

Chacun connaît la fameuse parole du citoyen Gambetta : Je déposséderai, s'il le faut, la Banque de France. L'ex-dictateur de Tours et de Bordeaux ne fut pas le seul à penser que les billets de notre grand établissement financier étaient la propriété des républicains.

Voici ce que télégraphiait le citoyen Esquiros à son chef, ami et complice, M. Gambetta :

Marseille, 30 octobre 1870.

Préfet à l'intérieur, Tours.

« Ordonnez de saisir dans toutes les succursales de la Banque de France les FONDS QU'ELLES ONT. »

« Si nous ne prenons pas quelques mesures extralégales, le peuple nous débordera, et il aura raison. »

Esquiros est mort, mais il a laissé de nombreux prosélytes qui, à l'heure attendue, ne manqueront pas — soyons-en convaincus — de mettre en pratique les théories de leurs maîtres, et cette fois sans leur demander l'autorisation d'agir.

L'EXPOSITION DE 1878.

Nos lecteurs veulent-ils avoir une idée des constructions étrangères que l'on pourra admirer au Champ-de-Mars, à l'Exposition ? Nous en avons relevé la nomenclature suivante sur les plans mêmes du directeur général de l'Exposition.

- La voici :
En partant de l'Ecole militaire, on verra successivement :
Belgique. — Le beffroi de Louvain, une vieille maison de Malines et une école.
Pays néerlandais. — Une ancienne maison d'Amsterdam et une tour des fortifications de Hoort-Holland.
Suisse. — Un pigeonnier et un chalet.
Danemark. — Une ferme.
Suède et Norvège. — Une maison délécarlienne et la tourelle de la demeure de Gustave Wasa.
Espagne. — Les maisons de la Gralla de Barcelone.
Portugal. — Une maison de Lisbonne.
Grèce. — L'habitation restaurée de Périclès.
Turquie. — Une face du palais du Bosphore turc.
Egypte. — Une maison à Moucharabi.
Tunis. — Un minaret.
Japon. — Une tour de porcelaine et la demeure de l'employé anglais à Yokohama.
Chine. — La villa de la rue Tour-Belou à Tien-Sin.
Perse. — Le dôme doré du palais de Téhéran.
Siam. — Une maison à façade découpée.
Tyrol. — Un hôtel de ville.
Autriche. — Une maison d'Insrük, une ferme et une chaumière bourgeoises.
Venise. — La façade du palais de Saint-Marc.
Russie. — Une auberge moscovite au clocher doré.
Etats-Unis. — Une maison démontable.
Brésil. — Une chaumière ornée de plume des

bords de l'Orénoque.
Indes anglaises. — La façade du palais des Sept, à Lahore.
Angleterre. — La façade latérale de Westminster.
Comme on le voit, on pourra faire à Paris le tour du monde en moins de quatre-vingts jours.

Guerre d'Orient.

Bucharest, 19 août.

Après avoir montré une confiance exagérée dans le succès de la campagne entreprise par les Russes, la population roumaine éprouve un moment de défaillance qui se traduit en haut par des paroles exprimant le regret de s'être lancé un peu trop à la légère dans une aventure dont l'issue est aujourd'hui difficile à prévoir.

De nombreux renforts arrivent chaque jour ; mais d'un autre côté les nouvelles sanitaires qui nous arrivent de Biela et de Tirnova sont loin d'être favorables.

La fièvre commence à faire des ravages dans l'armée russe ; et malgré la précaution prise d'établir de nombreux campements éloignés les uns des autres, le nombre des malades augmente.

Dans la Dobradja, les troupes souffrent également des pluies qui sont tombées ces jours derniers.

Le bruit court que le général Zimmermann aurait fait évacuer Kustendjé pour concentrer toutes ses forces et se porter sur Basard-sick ; cette nouvelle mérite confirmation.

De nombreux convois de grosse artillerie passent sur le nouveau pont construit en amont de Routschouck. Les Russes se montrent décidés à faire le siège régulier de cette place du quadrilatère, dont la possession assurerait à l'Est leur base d'opération.

On annonce comme imminente une bataille du côté de Rasgrad.

Les Russes ont cessé leurs paiements en espèces : ils soldent toutes leurs fournitures en bons sans échéance fixe.

Péra, 18 août.

Suleyman-Pacha poursuit sa marche en avant. Une partie de son armée a déjà franchi les Balkans et se dirige sur Grabova pour donner la main à Osman-Pacha.

Les deux généraux ottomans sont sur le point d'opérer leur jonction.

Le gouvernement turc semble se désintéresser pour le moment des affaires d'Asie. Moukhtar-Pacha a reçu l'ordre de ne rien entreprendre et de se tenir simplement sur la défensive. Tous les efforts sont portés sur le Danube, où de part et d'autre on se prépare à une action décisive.

Vienne, 19 août.

Dans nos cercles militaires on s'accorde généralement à dire que si, avant deux mois, la paix n'est pas signée, les Russes seront forcés de passer le Danube pour hiverner en Roumanie. Le siège régulier des places du quadrilatère pendant la mauvaise saison est considéré comme chose impossible en raison de la difficulté qu'il y aurait à maintenir des ponts sur le Danube pendant les fréquentes crues du fleuve.

LES ORAGES.

Nous trouvons dans le Moniteur de la Loire les détails suivants sur le terrible orage qui a ravagé Saint-Etienne et ses environs vendredi dernier :

A Saint-Victor, le désastre a été immense. Tout a été brisé, haché, saccagé, dans la campagne, sur une largeur de près de deux kilomètres. Les grêlons, plus gros que des noix, étaient précipités d'en haut, avec une telle violence, qu'ils pulvérisaient les tuiles des maisons, fendaient les boiserie des fenêtres et faisaient voler en éclats les vitres, qui venaient se planter sur le parquet et sur les meubles, à deux centimètres, parfois, de profondeur.

A Saint-Etienne, les vitres des maisons exposées au nord-ouest étaient brisées, et avec une telle furie, que les fragments voltigeaient dans les appartements, comme des feuilles de papier, et allaient se piquer dans les planchers, qu'ils hérissaient littéralement de leurs débris.

Un nombre incalculable d'objets en cristal, en porcelaine et en faïence, ont été atteints jusque sur les tables, les consoles, les dressoirs et les cheminées où ils étaient placés.

Les rideaux des croisées troués, déchirés, lacérés, pendaient ou traînaient en lambeaux le long des parquets, au milieu de tas de grêlons amoncelés.

Beaucoup de personnes ont été blessées au visage, aux bras et aux mains par des éclats de verres, en voulant disputer à l'ouragan quelque chère fantaisie accrochée au mur ou déposée sur un meuble.

Nos ateliers de fabrication de rubans sont rudement éprouvés.

Au Treuil, à la Croix de Mission, en particulier, plusieurs centaines de métiers ne pourront plus battre de huit jours.

Les chargements sont abîmés. La pluie, la grêle, les fragments de carreaux de vitre ont inondé la soie, coupé les ensuples, détaché les fuseaux qui se brisaient en tombant, et ajoutaient le bruit désolant de leur chute au fracas des verres brisés, à la rage du vent et au clapotement de l'onde.

A la fabrique de M. David, rue d'Annonay, les soies ont été hachées. A Saint-Ennemond, dans un atelier qui renfermait dix-huit métiers, aucun n'a été épargné.

Le nombre des carreaux de vitre qu'il faudra remplacer est incalculable. A la caserne, il y en aura plus de 1,000.

Chez les teinturiers, au Mont et à la Vallette, tous les vitrages sont à refaire d'un bout à l'autre. Pour beaucoup d'industriels la dépense est évaluée à 1,500 ou 2,000 francs.

Ce matin, le prix du verre avait pris 50 0/0 d'augmentation.

En moins d'une heure tout le stock local a été épuisé. On est allé à Rive-de-Gier enlever les approvisionnements disponibles.

La formidable trombe, après avoir passé sur Saint-Etienne, paraît avoir sensiblement dévié de sa marche, et être remontée vers le Nord, car elle a atteint, vers 4 heures, Lyon, en épargnant Saint-Chamond et Rive-de-Gier où il n'est tombé que quelques gouttes de pluie et pas le moindre grêlon.

A Lyon, l'orage a sévi avec moins d'intensité; mais les dégâts sont encore très-sérieux.

Une pluie torrentielle, accompagnée de grêle et chassée à la fois par des tourbillons venant du nord et du sud, a bientôt couvert d'une épaisse nappe d'eau nos rues et nos places, dit la *Décentralisation*.

Les montées de la Grand-Côte et de la côte Saint-Sébastien étaient transformées en torrents impétueux.

La ville tout entière disparaissait dans la trombe emportée dans des tourbillons vertigineux. Les éclairs et le fracas du tonnerre se succédaient sans interruption.

En un instant, les sous-sols et les caves étaient inondés. Des grêlons de la grosseur d'une noisette sont tombés pendant plus de cinq minutes avec une violence inouïe. Une grande quantité de vitres ont été brisées, notamment dans le passage des Terreaux. La place de Lyon était jonchée de feuilles d'arbres, littéralement hachées par la grêle. Deux branches d'acacias, de la grosseur du bras, avaient été brisées et gisaient sur le sol.

Une cheminée du théâtre des Célestins a été renversée. Sur le quai Saint-Antoine, la toiture d'un ponton des Parisiens a été enlevée et engloutie dans la Saône avec tout le matériel qu'elle supportait.

L'orage a causé également des dégâts sérieux dans la Haute-Saône :

A Saint-Remy, la cheminée de la maison commune, qui avait déjà été abattue par le tonnerre l'année dernière, a été de nouveau renversée avec un fracas tellement épouvantable, que les habitants

de la maison ont cru un moment à un tremblement de terre.

Des toitures ont été enlevées, des arbres arrachés ou cassés et emportés au loin.

Les croisées se trouvant au midi ont toutes leurs vitres brisées.

A six heures du matin, des tas de grêlons étaient encore amoncelés çà et là, et comme ils se sont congelés, en les soulevant on croyait voir des pierres de taille. Il est impossible d'évaluer les pertes, mais elles sont considérables, car rien n'est demeuré de ce qui était en terre.

L'orage paraît avoir commencé à Cortelin. Taisey aurait moins de mal. Il n'est point tombé de pluie à Varennes-le-Grand.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

L'ascension du ballon le *Vengeur* a eu lieu dimanche, sans incident particulier. Un amateur de Saumur, M. Devy, a seul pris place dans la nacelle et est monté à une altitude assez élevée au-dessus de la Loire. L'absence de tout courant d'air l'a tenu quelque temps stationnaire, puis une brise du sud l'ayant saisi, l'a poussé dans la direction de la Breille. L'atterrissage s'est fait aux Loges dans de très-bonnes conditions; aussi notre nouvel aéronaute a-t-il senti sa vocation toute déterminée et s'est promis de nouvelles excursions dans les régions éthérées.

Hier matin, la gare de Saumur était envahie par les réservistes qui se rendaient à leur lieu de réunion. La gaieté la plus franche présidait à ce départ.

Hier soir, vers 8 heures 1/2, après une journée des plus accablantes par la chaleur, nous avons eu une averse abondante qui a été parfaitement accueillie par tous. Cette pluie était accompagnée de tonnerre et d'éclairs.

Ce matin, la température n'avait pas sensiblement changé.

L'arc de triomphe qui avait été élevé à l'entrée de l'arsenal de Cherbourg, pour la visite du Maréchal, a été dressé sur les plans et par les soins de notre jeune compatriote M. Poillard, ingénieur de la marine à Cherbourg.

L'antique du monument était formée par des fanaux de bord, la corniche par des fanaux de signaux; des caisses à eau formaient l'entaillement. Deux torpilles, nouveau modèle, avaient été installées sur l'arc de triomphe.

Le Maréchal a longuement et curieusement examiné ces engins et félicité les ouvriers qui avaient concouru à leur décoration.

Le *Moniteur de l'Armée* annonce que, dans tous les corps d'armée qui doivent exécuter des manœuvres en 1877, ces manœuvres commenceront le 29 août et seront terminées le 8 septembre.

Nous pouvons rassurer les réservistes qui, n'ayant que le produit de leur travail quotidien pour vivre, laissent, pendant leur absence, sans ressources, ou à peu près, une épouse et des enfants.

Une circulaire ministérielle paraîtra dans quelques jours qui leur indiquera les formalités à remplir pour assurer, pendant leur absence, une indemnité de un franc à la femme et de cinquante centimes à chacun des enfants. (*Correspondance universelle.*)

M. l'abbé Gaultier, curé de Villebernier, vient d'être nommé curé de Notre-Dame de la Visitation de Saumur, en remplacement de M. l'abbé Robineau, décédé.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Le Conseil général de Maine-et-Loire s'est réuni hier lundi à deux heures et demie.

Il a prorogé les pouvoirs de son bureau, vu le petit nombre d'affaires à examiner et le renouvellement partiel du Conseil qui doit avoir lieu avant la session budgétaire.

Une protestation, signée par huit conseillers républicains, a été présentée contre l'illegalité de la réunion, le gouvernement

n'ayant pas fait procéder dans les délais prescrits au renouvellement du Conseil.

Le Conseil, appelé à se prononcer, n'a pas pris en considération la protestation.

Les membres du Conseil se sont ensuite réunis en commissions.

La séance publique a été reprise à 4 heures.

C'est le 15 septembre prochain, à dix heures du matin, que commencera, dans toute la France, l'épreuve écrite pour les volontaires d'un an.

BALISAGE DE LA LOIRE.

Par arrêté de M. le préfet de Maine-et-Loire, les propriétaires riverains de la Loire sont tenus d'abattre, avant le 31 octobre 1877, tous les arbres frappés de deux marques pendant la tournée préliminaire du balisage, et d'émonder les luissettes qui excèdent de plus de 1 mètre l'arête supérieure du franc chantier, de manière à laisser partout un chemin de halage libre sur une largeur de trois mètres vingt-cinq centimètres, à partir de cette arête supérieure.

Ils pourront n'abattre que pour le 31 octobre 1878 les arbres qui n'ont été frappés que d'une seule marque.

Devront être également enlevés avant le 30 septembre 1877, tous les arbres et sautes qui seraient courbés dans l'eau tenant encore aux rives, et ceux qui, quoique debout, seraient détachés du franc chantier.

En cas de retard par les propriétaires dans l'exécution des dispositions prescrites, M. l'ingénieur en chef de la Loire est autorisé à faire exécuter d'office les travaux d'abatage, pour les arbres être enlevés et vendus au profit de l'Etat, sans préjudice des poursuites qui seront exercées contre les retardataires, pour contraventions aux règlements de la police de la Loire.

LES CENTIMES ADDITIONNELS.

La politique est quelquefois mauvaise conseillère des intérêts, et tels départements, telles grandes villes ne nommeraient pas prochainement certains conseillers généraux ou municipaux, si elles réfléchissaient que leur intérêt est toujours de faire entrer les plus imposés dans les conseils généraux ou dans les conseils communaux.

Qui, en effet, vote les centimes additionnels départementaux ou les centimes additionnels communaux? Le conseil général pour les premiers, le conseil municipal pour les seconds. Or, comme ces suppléments aux quatre contributions se calculent par chaque franc d'impôt, on comprendra sans peine que les plus forts contribuables n'ont intérêt à y recourir qu'en cas de nécessité absolue et avec une prudence extrême; car, si l'on établissait une moyenne, l'on arriverait à ce résultat que les centimes additionnels départementaux et communaux doublent presque l'imposition, et que sur 100 francs de contributions elles viennent se greffer pour 98 francs.

On voit, d'après cela, que les radicaux font fausse route en prétendant que les contributions directes doivent être augmentées. Etant donné l'état de morcellement de la propriété, ce serait, en agissant de la sorte, frapper les quatre cinquièmes de la population et surtout la population rurale.

(Liberté.)

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Nous n'aurons point d'opéra au moment des courses, contrairement à ce qui a été annoncé; mais nous posséderons, pendant les trois jours, dimanche 26, lundi 27 et mardi 28, les artistes du théâtre de l'Odéon, en tournée de province. Trois brillantes soirées seront donc offertes aux habitants de Saumur et aux étrangers qui viendront nous visiter.

Comme pièces, nous pouvons citer: les *Danicheff*, drame russe de M. Pierre Newski, le *Barbier de Séville*, comédie de Beaumarchais, les *Précieuses Ridicules*, comédie de Molière.

Les interprètes seront: MM. Marais, Porel, Tallien, Montbars, Monval, Clerh, Amaury, Kéral.

M^{lle} Hélène Petit, Alice Lody, Fassy, Defresne, Crosnier, Chéron.

Une pareille liste nous dispense de toute recommandation.

La troupe de l'Odéon a pour directeur M. Duquesnel, et pour administrateur M. Simon.

MUSIQUE MUNICIPALE.

Voici le programme du concert qui sera donné dans le Square du théâtre, lundi 27 août (jour du carrousel), à 8 heures 1/4 du soir, par la musique municipale de Saumur, dirigée par M. Meyer:

- 1^o La Cornéaise, marche..... FAVRE.
- 2^o Le Domino noir, fantaisie..... AUBER.
- 3^o La Landsfran, polka..... X.
- 4^o La Part du Diable, fantaisie..... AUBER.
- 5^o Le Tour du Monde, valse..... O. MÉTRAL.

UNE ÉCLIPSE DE LUNE.

Nous avons annoncé dernièrement qu'une éclipse de lune visible en France doit avoir lieu jeudi prochain, 23 août. Voici quelques détails au sujet de ce phénomène:

L'entrée dans la pénombre aura lieu à 8 h. 15 du soir; l'entrée dans l'ombre de la terre, à 9 h. 23 m. Commencement de l'éclipse totale à 10 h. 28 m.; milieu, à 11 h. 24 m.; fin de l'éclipse, à minuit 43 m. Sortie de l'ombre à 1 h. 18 m.; sortie de la pénombre, à 2 h. 28 m. du matin.

La lune sera par conséquent totalement éclipsée pendant 4 h. 45 m. Ce qui ne veut pas dire qu'elle sera absolument rendue invisible; il arrive assez souvent que l'on aperçoit encore confusément le disque solaire au milieu du cône d'ombre projeté par la Terre; quelquefois, on y voit briller des couleurs changeantes, depuis le rouge jusqu'au bleu, teintes évidemment dues à la refraction des rayons solaires à travers l'atmosphère terrestre; quelquefois, enfin, on ne le voit pas du tout.

Ces différences d'aspect sont encore assez confusément expliquées; elles tiennent évidemment aux positions de la lune dans le cône d'ombre; mais les observations un peu minutieuses manquent jusqu'ici pour établir une relation précise de cause à effet. Il n'est jamais trop tard pour bien faire: on pourra constater si le disque lunaire disparaît réellement à l'œil nu dans l'éclipse totale du 23 août.

DÉPÔT DE REMONTE D'ANGERS.

AVIS.

Le Comité d'achat du Dépôt de Remonte d'Angers procédera aux achats de chevaux, dans les localités ci-après, savoir:

Le mercredi 22 août: Saumur (carrefour de la Croix-Verte), à 10 heures 1/2 du matin.

Le jeudi 23 août: Doué, à 11 heures du matin.

Le vendredi 24 août: Vihiers, à 7 heures 1/2 du matin.

Les achats ont lieu au Dépôt, tous les lundis, mardis, jeudis et samedis, à 9 heures du matin, excepté pendant l'absence du Comité.

Angers. — Dimanche prochain 26 août auront lieu, sur la Maine, les grandes régates annuelles données par la Société nautique d'Angers, avec le concours de la musique du 77^e de ligne.

Le trente-huitième concours départemental d'animaux domestiques aura lieu à Angers, sur le Mail, le dimanche 16 septembre 1877, à 9 heures très-précises du matin.

Chinon. — Les courses de Chinon ont attiré dimanche un nombreux public. Elles ont été des plus brillantes. A part quelques culbutes heureusement sans gravité, tout s'est passé le mieux du monde.

Voici le texte du communiqué qu'a reçu le *Petit Journal* au sujet de l'incident de Chinon:

Le *Petit Journal*, dans son numéro du 17 août, raconte qu'au banquet du comice agricole de Chinon un assistant, M. Herpin, ayant poussé un cri de: « Vive le roi! » fut frappé au visage par M. Joubert, frère de l'ancien député bonapartiste.

Le *Petit Journal* ajoute: « Ce fait isolé donne exactement la mesure de ce qu'il adviendrait, si »

l'Union conservatrice triomphait! » Cette réflexion du journal porte absolument faux. En effet, M. Joubert appartient non seulement tous les deux au parti radical, et celui qui a été député a toujours voté avec la gauche.

C'est donc un républicain et non un conservateur qui a commis l'acte de violence dont il s'agit. On voit par là quelle confiance on peut accorder

aux renseignements et aux appréciations du *Petit Journal*.

L'Union de la Sarthe publie les renseignements suivants sur la situation des travaux des nouvelles lignes de chemin de fer dans le département de la Sarthe :

Sur la ligne de Sablé à Sillé, les terrassements et les ouvrages d'art sont terminés depuis l'origine jusqu'à la vallée de la Sarthe où il reste à faire environ 25,000 mètres de remblai et à poser les piliers et les parapets du grand viaduc. La dernière tranchée de Sablé se trouve retardée par la difficulté que présente l'extraction d'un banc de marbre très-résistant.

La voie est posée sur 10 kilomètres et ballastée sur 7. Les bâtiments des stations et les maisons de garde sont couverts. On s'occupe des aménagements intérieurs. La Compagnie d'Orléans s'est entendue avec celle de l'Ouest pour l'usage commun de la gare de Sablé.

Sur la ligne de La Flèche à La Suze, il ne reste plus que 8,000 mètres cubes à enlever dans la tranchée de La Suze. La voie est posée jusqu'à 1 kilomètre du raccordement avec la ligne de l'Ouest ; elle est ballastée en première couche. On aménage les stations et les maisons de garde, et la Compagnie est également assurée de l'usage commun de la gare de La Suze.

La situation générale des travaux de ces deux lignes permet d'espérer qu'elles seront livrées à l'exploitation avant la fin de la campagne.

Des études ont été faites suivant diverses directions, entre La Flèche et Durtal, pour tracé des lignes de La Flèche vers Angers et Saumur. Elles permettront de préparer très-rapidement les projets, aussitôt qu'il aura été statué sur les prolongements situés dans le département de Maine-et-Loire.

Nantes. — Nous lisons dans le *Phare de la Loire* de samedi :

Hier, vers minuit et demi, les rares passants de la rue Scribe étaient arrêtés par une voix de femme appelant au secours et criant : A l'assassin ! La scène se passait dans la rue et ceux qui s'en approchèrent purent constater le motif du désespoir de cette femme. Un homme, son mari, gisait à terre, baignant dans son sang et presque inanimé. D'après les explications fournies par la femme, l'accident, dont les conséquences pourraient être fort graves, serait le résultat d'une rixe survenue à cette heure avancée de la nuit, entre son mari et un inconnu qui l'aurait maltraité en passant à ses côtés.

D'après les informations que nous avons fait prendre, dans la matinée, la victime serait un artiste faisant partie de la troupe du *Voyage dans la Lune*, où il jouait le rôle de l'aubergiste. A l'heure où l'on nous transmet ces détails, la situation, au lieu de s'améliorer, semble être devenue plus grave. Le pauvre homme n'a pas encore repris connaissance, et sa femme a dû se décider à le faire admettre à l'hôpital.

On dit que l'auteur de cet accident, que nous ne voulons pas encore considérer comme un méfait, serait le fils d'un médecin de notre ville.

Loches. — On nous signale de cette ville un fait rare et intéressant : la naissance d'hirondelles blanches. Ces oiseaux sont nés dans l'intérieur d'un bâtiment, dans une chambre à tour et un bûcher, de père et de mère de couleur ordinaire. Une première courée a produit deux hirondelles blanches et trois noires et la seconde une blanche et deux noires.

Les Sables-d'Olonne. — Un incendie s'est déclaré dans la maison de M. Fiève, teinturier, habitant la commune de Beaulieu, près les Sables-d'Olonne.

M. Fiève avait placé sur un feu ardent un chaudron plein de teinture et s'était absenté pendant une demi-heure ; le chaudron, trop échauffé, a éclaté et a communiqué le feu à une cruche pleine d'acide sulfurique. En quelques minutes, la maison était entièrement en feu, et, malgré le concours des habitants, les flammes ont dévoré la maison ; on n'a pu réussir qu'à préserver les maisons voisines. M. Fiève avait placé dans une armoire six mille francs en billets de banque et deux mille francs en or appartenant à sa belle-mère ; cette somme n'a pu être enlevée aux flammes, le feu étant si intense qu'il a été impossible d'approcher du meuble qui la renfermait.

On a trouvé dans les débris la liasse des billets de banque qui, au simple tou-

cher, sont tombés en cendres, des pièces de 20 francs détériorées et quelques-unes entièrement fondues.

COURSES DE SAUMUR

26 ET 28 AOUT 1877.

Premier jour de courses. — Dimanche 26 août.

1^{re} COURSE PLATE (militaire) : Un objet d'art offert, par la Société des courses, à MM. les Officiers de l'Ecole de cavalerie montant des juments de pur sang. — Distance : 2,200 mètres environ.

2^e PRIX DES HARAS (gentlemen-riders) : 2,200 fr., donnés par l'administration des Haras, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en France. — Entrées : 50 fr., moitié forfait s'il est déclaré. La moitié des entrées au second après que le troisième aura retiré la sienne. — Poids : 3 ans, 67 kil. ; 4 ans, 74 kil. 1/2 ; 5 ans et au-dessus, 76 kil. — Tout cheval ayant gagné, en une ou plusieurs courses, une somme de 5,000 fr., portera 2 kil. de surcharge ; une somme de 10,000 fr., 4 kil. ; une somme de 20,000 fr., 7 kil. — Les chevaux nés et élevés dans les anciennes circonscriptions de l'Ouest et du Midi, et y ayant résidé jusqu'au moment de la course, recevront 3 kil. de décharge. — Distance : 2,000 mètres environ.

3^e COURSE DE HAIES (militaire) : Un objet d'art offert, par la Société des courses, à MM. les Officiers de l'Ecole de cavalerie montant des chevaux de manège. — Distance : 2,200 mètres environ.

4^e STEEPLE-CHASE (militaire) : Un objet d'art offert, par la Société des courses, à MM. les Officiers de l'Ecole de cavalerie montant des chevaux de manège. — Poids commun : 72 kil. — Tout cheval ayant déjà gagné une fois cette course prendra 3 kil. de surcharge ; plusieurs fois, 5 kil. — Distance : 3,500 mètres et 12 obstacles environ.

5^e PRIX DU CHEMIN DE FER (course de haies, — à réclamer) : 800 fr., dont 500 fr. offerts par la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, et 300 fr. par la Société des courses, pour tous chevaux à réclamer pour 4,000 fr. — Entrées : 50 fr. — Poids : 4 ans, 69 kil. ; 5 ans, 76 kil. ; 6 ans et au-dessus, 78 kil. Le cheval qui sera mis à réclamer pour 3,000 fr. recevra 6 kil. de décharge ; pour 2,000 fr., 9 kil. ; pour 1,000 fr., 11 kil. Les gentlemen recevront 4 kil. de décharge. — Distance : 2,200 mètres et 6 haies environ.

6^e HUNT AND MILITARY (steeple-chase) : 500 fr., pour chevaux d'armes et de chasse et pour tous chevaux n'ayant pas gagné une somme de 1,000 fr. depuis le 1^{er} janvier 1877. — Poids commun : 68 kil. Les chevaux de pur sang prendront 5 kil. de surcharge. — Entrées : 50 fr. au premier. — Distance : 3,000 mètres et 12 obstacles environ. — Engagements chez M. Emile Proust, rue de Bordeaux, à Saumur, jusqu'au jeudi 23 août, avant midi.

Lundi 27 août.

GRAND CARROUSEL MILITAIRE

Donné par l'Ecole de cavalerie.

Deuxième jour de courses. — Mardi 28 août.

1^{re} COURSE PLATE (militaire) : Un objet d'art offert, par la Société des courses, à MM. les Officiers de l'Ecole de cavalerie montant des juments de pur sang. — Distance : 2,000 mètres environ.

2^e PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT (3^e série) : 2,500 fr. offerts par la Société d'encouragement pour l'amélioration de la race des chevaux en France, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, n'ayant pas, jusqu'au moment de la course, gagné une course en Angleterre, un handicap de 10,000 fr., un des prix de série donnés par la Société dans les départements, ni une course à Paris ou à Chantilly. — Entrées : 50 fr., la moitié des entrées au second. — Poids : 3 ans, 54 kil. ; 4 ans, 62 kil. ; 5 ans, 64 kil. ; 6 ans et au-dessus, 65 kil. 1/2. — Distance : 2,000 mètres environ.

3^e PRIX DE SAUMUR (handicap) : 3,000 fr., dont 2,000 fr. donnés par la ville de Saumur, et 1,000 fr. par la Société des courses, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en France. — Entrées : 100 fr., moitié forfait s'il est déclaré. La moitié des entrées au second après que le troisième aura retiré la sienne. Tout gagnant après la publication des poids portera 2 kil. de surcharge. — Distance : 2,200 mètres environ.

4^e COURSE DE HAIES (militaire) : Un objet d'art offert, par la Société des courses, à MM. les Officiers de l'Ecole de cavalerie montant des chevaux de manège. — Distance : 2,200 mètres environ.

5^e STEEPLE-CHASE (militaire) : Un objet d'art offert, par la Société des courses, à MM. les Officiers de l'Ecole de cavalerie montant des chevaux de manège. — Poids commun : 72 kil. — Tout cheval ayant déjà gagné une fois cette course prendra 3 kil. de surcharge ; plusieurs fois, 5 kil. — Le gagnant du premier jour prendra 3 kil. — Distance : 3,000 mètres et 12 obstacles environ.

6^e PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL (steeple-chase handicap) : 1,800 fr., dont 1,200 fr. offerts par le Conseil général de Maine-et-Loire, et 600 fr. par la Société des courses, pour tous chevaux. — Entrées : 100 fr., moitié forfait s'il est déclaré. La moitié des entrées au second après que le troisième aura retiré la sienne. — Tout gagnant après la publication des poids prendra 3 kil. de surcharge. — Les gentlemen recevront 3 kil. de décharge. — Distance : 4,000 mètres et 20 obstacles environ. — Déclaration des forfaits le jeudi 23 août, avant midi.

Faits divers.

Les rentiers de l'Etat deviennent tellement nombreux, qu'un décret du Président de la République, rendu sur la proposition de M. Caillaux, ministre des finances, vient

d'autoriser le directeur de la Dette inscrite à faire imprimer sa signature sur les formules destinées à la confection des titres de rente de toute nature.

On écrit des Pyrénées-Orientales :

M. Girard, de Prades, accompagné de sa femme et de ses deux filles, ayant été surpris par l'orage sur la montagne du Py, a été tué par la foudre ; sa femme, atteinte également, est tombée paralysée, et l'on craint pour la vie de l'un des deux enfants.

Le même jour, le sieur Rabbat, habitant du Py, coupait du blé dans un champ situé sur la montagne. Sa femme et sa fille, âgée de douze ans, l'aidaient dans ce travail.

Pendant un orage qui survint, ces trois individus se réfugièrent sous une roche faisant saillie. La foudre éclata et les atteignit tous les trois.

Le mari eut le crâne percé et mourut après une demi-heure d'atroces souffrances ; la femme eut les jambes brûlées et la fille devint aveugle. Quelques montagnards accourus aux cris désespérés de la mère, mirent ces malheureux sur des branchards construits avec des branches d'arbres et les portèrent au village.

Ce qui peut s'appeler vraiment un drôle de testament.

Aimer une jeune fille d'un assez grand amour pour la demander en mariage, cela se voit chaque jour ; recevoir un refus de la part de la jeune fille qui veut en épouser un autre, cela se voit assez souvent. Dans ce cas, nous ne savons pas si vous lui garderiez rancune, mais, à coup sûr, on peut prédire que vous ne porteriez pas dans votre cœur, quelque bonne âme que vous soyez, le monsieur qui vous aurait supplanté auprès de la belle.

Eh bien ! ce phénomène s'est vu ; il est rare, très-rare même, mais le fait suivant le prouve :

Le ménage des époux R... était un ménage modèle ! L'intérieur de Philémon et Baucis eût semblé un enfer à côté de l'intérieur des époux R...

Ils étaient pauvres, mais ils s'aimaient et vivaient heureux. L'âge était venu, avec l'âge les infirmités, avec les infirmités la misère ; il n'y avait plus rien à la maison, ou si peu, si peu que ce n'était pas la peine d'en parler, et l'on ne s'en aimait que davantage ; enfin, la misère se fit telle que les deux pauvres vieux avaient formé, pas plus tard qu'avant-hier, le triste projet de s'en aller ensemble dans un monde meilleur à l'aide de deux sous de charbon, le fond de la caisse.

Avant-hier donc, dit l'*Evénement*, M^{me} R... descendait son escalier, chargée du panier qui allait renfermer le passeport pour l'autre monde, lorsqu'elle rencontra un facteur qui lui remit une lettre. Elle sortit avec la lettre et rentra chez un liquoriste pour se la faire lire.

O joie ! c'était une lettre d'un notaire, l'informant qu'un M. F... venait de mourir, instituant M. R... son légataire universel.

Or, sait-on qui était ce M. F... ? C'était un homme qui avait aimé M^{me} R... avant qu'elle ne fût M^{me} R... ; il avait demandé sa main, avait été repoussé, et, quarante ans après, il se souvenait d'elle pour léguer sa fortune — une centaine de mille francs — à l'homme qui avait su la rendre heureuse.

Dernières Nouvelles.

Le Maréchal est de retour à l'Elysée. Le prochain voyage qu'il entreprendra sera celui de Saint-Etienne.

Nous croyons savoir que le chef de l'Etat séjournera dans le département de la Loire du 2 au 5 septembre.

Le voyage suivant aura pour but la ligne de Bordeaux. Le Maréchal séjournera dans cette ville le 8 et le 9 septembre.

Pour les articles non signés : P. GODRY.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE.

19 août 1877.

La physionomie de la Bourse ne s'est pas modifiée, les affaires sont d'une rareté extrême et, ce-

pendant, la fermeté des cours ne se dément pas. Les spéculateurs ont vu tant d'orages passer sur leurs têtes sans les atteindre depuis l'ouverture de la question d'Orient qu'ils voient se préparer sans émotion les événements en apparence les plus gros de conséquence.

Les meneurs du marché attendent en ce moment qu'une bataille décisive soit venue assurer les succès de la campagne pour faire courir le bruit d'une médiation des puissances que la question d'Orient touche de plus près. Quel que soit le vainqueur, les bruits pacifiques seront mis en circulation, il faut y compter.

La politique intérieure ne préoccupe pas encore les mêmes financiers, deux liquidations se passeront avant la date assignée aux élections. Un bon spéculateur ne regarde jamais plus loin que la prochaine liquidation.

Nos rentes ont une tendance marquée à reprendre les cours de 71 et de 106.50, prix plus brillant si l'on se rappelle que, l'année dernière, nos fonds publics se négociaient à un niveau inférieur. L'an passé à pareille époque, quoique la place affichât la conviction que la diplomatie viendrait à bout de dénouer les difficultés pendantes entre la Russie et la Turquie et d'éviter à l'Europe le fléau de la guerre même limitée. Les fonds d'Etat dont la spéculation règle les cours partagent la bonne fortune de nos rentes.

Le 5 0/0 italien se dispose à franchir le cours de 70 ; les Florins autrichiens en or 4 0/0 se rapprochent des cours les plus élevés cotés au lendemain de leur émission sur la place de Paris. Seules, les valeurs russes et égyptiennes sont faibles. La dépréciation du papier monnaie russe et les obstacles imprévus que les armées du czar ont tout-à-coup reconstruits expliquent et au-delà la faible tenue des valeurs russes.

Les porteurs d'obligations égyptiennes ont été mal impressionnés par le fait que l'échéance du 15 juillet n'avait pu être remplie qu'à l'aide d'un emprunt et surtout par le bruit que cet emprunt n'avait pas été remboursé par le gouvernement égyptien.

On ne se demande pas sans inquiétude si, une fois rentré sur le terrain prohibé des emprunts temporaires, le khédive devra se borner à une excursion unique. On voudrait savoir sur quels fonds secrets seront préférés les frais de la participation de l'Egypte à la guerre contre les Russes. Il est plus facile d'expliquer pourquoi le 5 0/0 turc n'a pas pu conserver le cours de 10 fr. que de deviner sous quel prétexte on l'y avait poussé.

Le portefeuille de la Banque de France ne se relève pas, les bénéfices sont d'une maigreur désespérante pour les actionnaires, le cours des actions ne s'en ressent pas, elles semblent même plus disposées à se relever à 3,400 fr.

La Banque de Paris est très-ferme au-dessus de 1,000 fr. On croit à un beau dividende pour l'exercice 1877, il serait donc tout naturel que l'on reprît les cours précédemment cotés. Le Comptoir d'escompte ne donne lieu qu'à de rares affaires depuis le détachement de son coupon.

Le Crédit foncier de France est un peu lourd, on regarde l'émission des titres de la Daïra comme très-prochaine.

Le Crédit mobilier français continue les petites incursions de 130 à 140 et vice versa. Le Crédit mobilier espagnol paraît disposé à prendre son élan, maintenant que le cours de 500 est solidement affermi, et que les valeurs de son portefeuille ont toutes fourni une carrière de hausse plus ou moins brillante.

L'approche du cours de 500 a motivé quelques offres sur le Crédit foncier d'Autriche, la Banque ottomane est délaissée dans les environs de 350 francs.

Les actions des grandes Compagnies de chemins de fer ont des allures trop médiocres pour que la spéculation puisse s'en occuper, leurs cours sont soutenus exclusivement par le comptant.

Les actions de l'Est algérien paraissent en voie de regagner et de dépasser le pair. Pourquoi se négocieraient-elles à un cours inférieur à celui du Bône à Guelma ? Le point d'appui de ces deux titres est le même : la garantie par l'Etat d'un intérêt de 6 0/0. Le Bône à Guelma est à 520 environ, et l'Est algérien, dont le coupon semestriel se détachera en septembre prochain, est à une quinzaine de francs au-dessous du pair. C'est là une différence de prix tout à fait anormale.

Les offres ont diminué sur les titres des Compagnies des chemins secondaires. Il est fort à souhaiter pour les porteurs d'obligations des lignes d'intérêt local que le liquidateur des chemins normands gagne le procès par lui intenté au département du Calvados, concessionnaire de la ligne.

(Correspondance universelle.)

Nous appelons l'attention particulière de nos lecteurs sur les nouvelles PRIMES GRATUITES offertes par l'Univers illustré. Toute personne qui s'abonne pour un an, à partir du 1^{er} juillet, ou renouvelle son abonnement pour la même période, a le droit de recevoir, dans les bureaux du journal, LE LIVRE D'UNE MÈRE, par Louis Ulbach, édition de grand luxe, sur papier vélin, formant un volume in-8°, imprimé par J. Claye, avec une ravissante eau-forte par E. Hédouin; élégante reliure anglaise tranche dorée et fers spéciaux. Cet ouvrage est un des plus grands succès que la littérature française ait enregistrés depuis longtemps, succès des mieux justifiés, car il est rare de trouver, présentés sous une forme attrayante et familière, une morale aussi pure, des sentiments aussi délicats. — Les personnes qui posséderaient déjà le LIVRE D'UNE MÈRE pourront recevoir, comme prime de l'abonnement d'un an, deux des œuvres les plus admirables de la littérature contemporaine: Les NOUVELLES CON-

FIDENCES et GENEVIÈVE, HISTOIRE D'UNE SERVANTE, par Lamartine: deux volumes grand in-8°, édition de luxe sur papier vélin. — Voir dans le numéro que l'Univers illustré publie cette semaine les conditions relatives à l'envoi de la prime dans les départements et à l'étranger, ainsi que l'indication de la prime gratuite attribuée aux abonnements de six mois.

Abonnements: Paris et départements, un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. 50; trois mois, 6 fr. Pour l'étranger, les taxes postales en sus. — Bureaux: 3, rue Auber (place de l'Opéra).

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

UNE AFFAIRE D'OR!!
LISEZ!!!

BELLES ET BONNES
MONTRES
AVEC GILETIÈRE ÉLÉGANTE
expédiées franco.

APERÇU DES PRIX:
MONTRE argent, boussole, secondes. 24 fr.
MONTRE argent, cylindre rubis. 20 fr.
MONTRE glace plate, cylindre rubis. . . 17 fr.
MONTRE sonnante les heures, 1^{er} choix. 25 fr.
MONTRE marchant très-bien. 10 fr.
MONTRE qualité inférieure. 7 fr.

GILETIÈRES EN TOUS GENRES
DE 2 A 13 FRANCS LA DOUZAINE
On demande des dépositaires et des courtiers.
ENVOI D'ÉCHANTILLONS.
S'adresser à M. COSTE, entrepositaire général, à Taulignan (Drôme).

Nous engageons vivement nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit offerte par la maison **Abel Pilon et C^{ie}**, de Paris, pour l'achat de la librairie et de la musique.

CHEMIN DE FER DE POITIERS
Service d'été, 11 Juin 1877

Départs de Saumur:		Arrivées à Poitiers:	
6 h. 20 m. matin.	11 — 20 —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 — soir.
1 — 30 —	7 — 40 —	9 — 7 —	11 — 41 —
Départs de Poitiers:		Arrivées à Saumur:	
5 h. 50 m. matin.	10 — 45 —	9 h. 40 m. matin.	3 — 10 — soir.
12 — 30 —	6 — 15 —	7 — 39 —	11 — 20 —

Tous ces trains sont omnibus.
P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 AOUT 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	70 95	05	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	710			Canal de Suez	708 75			2 50
4 1/2 %	108 85	35	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	650			Crédit Mobilier esp.	517 50			2 50
5 %	166 20		Crédit Mobilier	131 25		5	Société autrichienne	540			2 50
Obligations du Trésor, 1. payé.	485		Crédit Foncier d'Autriche	496 25			OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	428		Charentes, 500 fr. t. p.	145		3 75	Orléans	328			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	499		Est	618 75		1 25	Paris-Lyon-Méditerranée	325 75			
— 1865, 4 %	510		Paris-Lyon-Méditerranée	1020			Est	329			
— 1869, 3 %	383 75	1 75	Midi	702 50		5	Nord	328 50			
— 1871, 3 %	370		Nord	1250			Ouest	326			
— 1875, 4 %	491		Orléans	1070		5	Midi	325 50			
— 1876, 4 %	482 50		Ouest	69			Charentes	26			
Banque de France	3070		Vendée, 500 fr. t. p.	1230		10	Vendée	135			
Comptoir d'escompte	662 50		Compagnie parisienne du Gaz	1230			Canal de Suez	542 50			
Crédit agricole, 200 f. p.	372 50		C. gén. Transatlantique	502 50		2 50					
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	360										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 5 Juin 1877)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-voiture.	6 — 45 —	9 — 1 —	1 — 36 —	4 — 10 —	7 — 15 —	10 — 37 —
---	----------	---------	----------	----------	----------	-----------

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

8 heures 21 minutes du matin, direct-mixte.	9 — 40 —	12 — 40 —	13 — 44 —	10 — 28 —
---	----------	-----------	-----------	-----------

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 15.

Tribunal de commerce de Saumur.
FAILLITE AUTRÉ-PINOT, SÉRAPHIN.
Aux termes d'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le 20 août 1877, le sieur Autré-Pinot, Séraphin, marchand de lingerie, demeurant à Saumur, a été déclaré en état de faillite, dont l'ouverture a été fixée provisoirement au 13 août 1877. M. Regnard a été nommé juge-commissaire, et M. Ludovic Proust, expert comptable à Saumur, syndic provisoire.
Le greffier, L. BONNEAU.
(449)

Etude de M^e GUÉRET, notaire à Brain.

BAIL DE CHASSE.
L'adjudication du droit de chasse sur les communs de La Breille, contenant 125 hectares, en un seul tenant, aura lieu le dimanche 26 août prochain, à une heure de l'après-midi, à la Mairie de La Breille, sur la mise à prix de 50 francs par an. Beau pays de chasse. Pour tous renseignements, s'adresser à M^e GUÉRET, notaire à Brain.

Communes de Vivy et de Saint-Martin-de-la-Place.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur, chevalier de la Légion-d'Honneur, prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics, que le samedi 25 août 1877, à une heure de relevée, à l'hôtel de la Sous-Préfecture, il sera procédé, par lui ou son délégué, assisté de MM. les Maires des communes de Vivy et de Saint-Martin-de-la-Place, de deux Conseillers municipaux, de chacune de ces communes, et en présence des Receveurs municipaux et des Agents du service vicinal, à l'adjudication, par voie de soumissions cachetées, au rabais, en un seul concours, des travaux pour la construction d'un pont en maçonnerie sur la rivière l'Authion et d'une partie de chemin aux abords, sur le chemin vicinal ordinaire de Saint-Martin au Vieux-Vivy.

Le montant des travaux à exécuter s'élève à la somme de 28,000 francs.

Les devis, plans, profils et cahiers des charges sont déposés à la Sous-Préfecture de Saumur, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

A AFFERMER DE SUITE, UN QUETIER
Joignant le collège Saint-Louis.
S'adresser rue de Poitiers, 48.

A LOUER PRÉSENTEMENT, UNE MAISON
Rue Saint-Jean,
Pouvant servir à toute espèce de commerce. Sans communauté.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER PRÉSENTEMENT, UNE MAISON
Grand Rue, 75.
S'adresser à M. HUBERT, greffier de justice de paix, rue de la Butte-des-Moulins, n° 1. (398)

UN VALET DE CHAMBRE, connaissant également les soins des chevaux et pouvant être cocher, demande un emploi. — Bons certificats.
S'adresser au bureau du journal.

CHANGEMENT DE DOMICILE
M. HATIN, vétérinaire, demeure présentement rue Verte, n° 4, près la Gendarmerie. (434)
M^{me} LORRAIN, modiste, rue Saint-Jean, demande une apprentie. (403)

CHENISERIE PARISIENNE
A. MURAY
SAUMUR,
Demande deux mécaniciennes et des ouvrières.

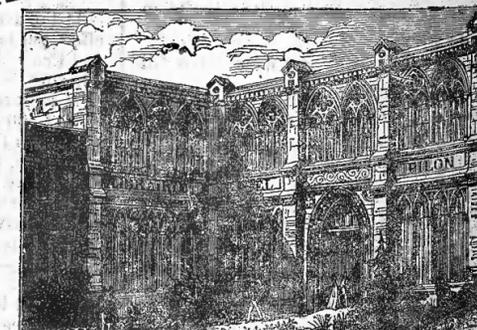
M. RIELLANT ET SA FILLE
Chirurgien et Mécanicien Dentiste,
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,
Maison Beurois,
Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.
Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

LE JOURNAL DU DIMANCHE
RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ
Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.
ABONNEMENTS:
Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.
Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ DES-ARTS, 11, à Paris.
La collection se compose actuellement de 30 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.
Le volume broché pour Paris 3 fr. — pour les départements 4 fr.

LAGALL
DENTISTE A SAUMUR
Quai de Limoges, 70,
Elève de M. Victor LANGERON,
CHIRURGIEN-DENTISTE A BORDEAUX,
Reçu par la Faculté de Médecine de Montpellier.
SOINS DE BOUCHE EXCEPTIONNELS EN TOUS GENRES
EXTRACTION DES DENTS
Prothèse dentaire et Redressement des Dents aux Enfants.
M. LAGALL est constamment chez lui et se rend à domicile.
Le cabinet est ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir, quai de Limoges, 70, à Saumur. (220)

FABRIQUE DE TREILLAGES EN TOUS GENRES.
FANT
9, rue Saint-Nicolas, à Saumur.
Volières, Poulaiers, Faisanderies, Espaliers, Tambours à poissons, Corbeilles pour jardins, Entourages de tombes, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles.

LIBRAIRIE ABEL PILON & C^{ie}
33, rue de Fleuras, à Paris.



LIBRAIRIE

CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL
CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition.
PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES A DOMICILE, DE 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS.
Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles.
Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.
DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE
ÉCONOMIE POLITIQUE — PHILOSOPHIE — SCIENCES
INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE
OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, etc.

CRÉDIT MUSICAL
Fourniture immédiate de toutes les Publications musicales éditées à Paris: Méthodes, Études, Partitions, Morceaux détachés, Musique vocale d'ensemble, d'instruments, religieuse, militaire, etc.
Collection complète des Œuvres spéciales pour piano à deux mains: BEETHOVEN, MOZART, WEBER, HAYDN, CLÉMENTI; doigtée par Moschiesi, soit 41 volumes grand format. Prix..... 60 fr.
Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. — Envoi franco des Catalogues.

UNE PAGE DE L'HISTOIRE DE METZ
Par Louis de Vallières
Un charmant volume in-18 carré, sur beau papier fort.
Tous les Français qui regrettent la perte de l'Alsace et de la Lorraine voudront posséder ce livre, qui est un hommage rendu à notre ville-sœur qui gémit dans les fers.
Pour recevoir franco, par le retour du courrier, cet intéressant et patriotique ouvrage, il suffit d'envoyer 2 fr. 50 c. à M. Louis de VALLIÈRES, 54, rue Dombasle, à Paris.
Saumur, imprimerie de P. GODET.
Certifié par l'imprimeur soussigné.